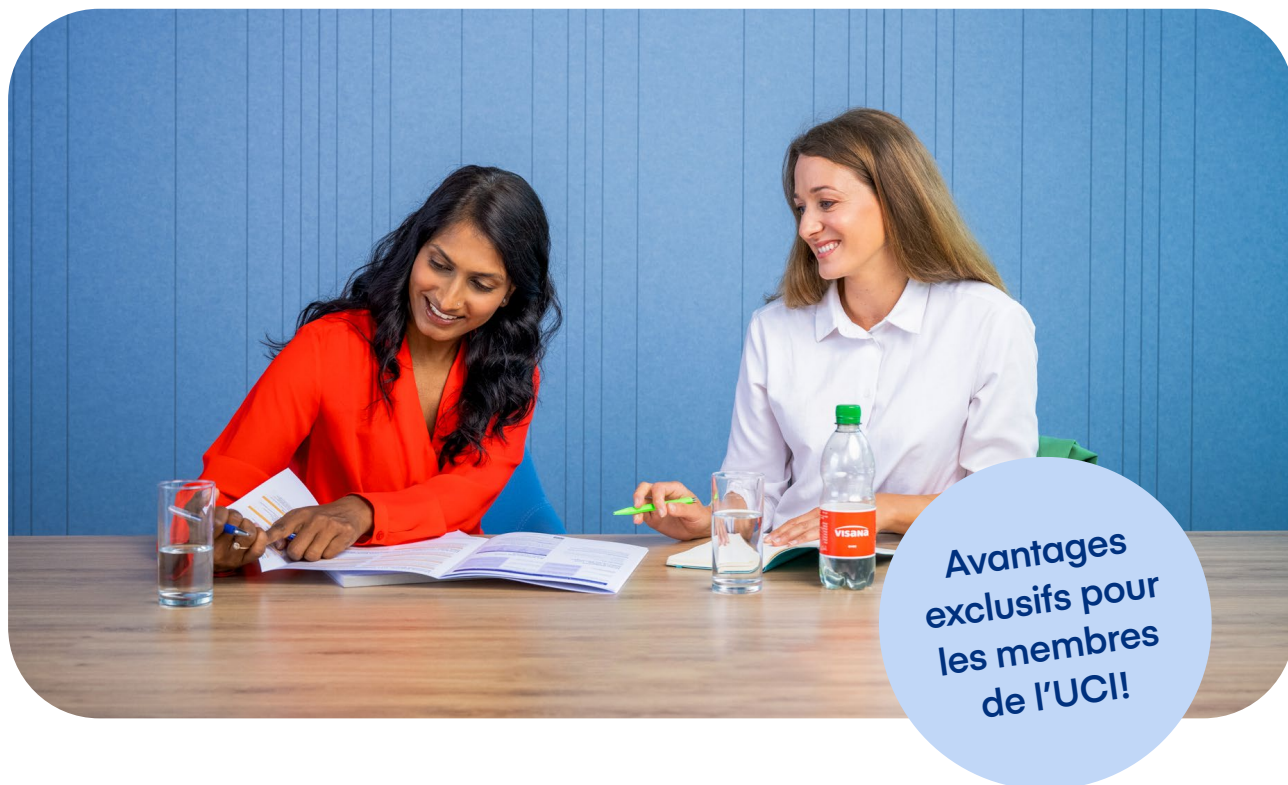




Avantages exclusifs pour les membres de l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne

L'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne (UCI) et Visana entretiennent depuis de nombreuses années un partenariat fructueux. En tant que membre de l'UCI, vous bénéficiez de conditions avantageuses pour assurer vos collaborateurs et collaboratrices contre les conséquences financières d'une maladie ou d'un accident, ainsi que d'un conseil personnalisé et d'un traitement fiable des prestations.

Vos avantages dans l'assurance-maladie collective d'indemnités journalières

- ✓ **Un conseil personnalisé dispensé par des spécialistes expérimentés**
Des solutions adaptées sur mesure à votre entreprise et à votre branche
- ✓ **Des conditions spéciales attrayantes**
Une garantie de prime de trois ans pour davantage de sécurité en matière de planification et de budget
Une participation à l'excédent attrayante¹
- ✓ **Un traitement des prestations rapide et compétent**
- ✓ **Une personne de contact attitrée en cas de sinistre²**

Vos avantages dans l'assurance-accidents

En plus des prestations de conseil et de service mentionnées, vous bénéficiez des avantages suivants:

- ✓ **frais administratifs avantageux dans l'assurance-accidents obligatoire (LAA)**
- ✓ **rabais de 30% sur les primes de l'assurance complémentaire LAA**

¹ à partir d'une prime annuelle de 10 000 francs ou d'une masse salariale de 1 million de francs

² dans l'assurance-maladie collective d'indemnités journalières

Vos avantages en détail



Un accompagnement personnalisé et des processus efficaces

Les spécialistes de Visana vous conseillent personnellement et élaborent avec vous une solution adaptée aux besoins de votre entreprise.

Des processus clairs garantissent un traitement rapide de vos demandes et de vos cas de prestation. Cela réduit considérablement votre charge administrative. Dans le cadre de l'assurance-maladie collective d'indemnités journalières, vous disposez en outre d'une personne de contact attitrée, qui vous accompagne personnellement en cas de sinistre.



Un partenariat de longue date à forte valeur ajoutée

L'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne (UCI) et Visana entretiennent depuis de nombreuses années un partenariat fructueux. Son objectif est d'offrir aux entreprises adhérentes des conditions avantageuses, un accompagnement personnalisé et une valeur ajoutée durable.

La combinaison d'une connaissance approfondie de la branche, d'une expertise en matière d'assurance et d'une vision claire du service permet d'élaborer des solutions fiables pour la protection de votre entreprise et de vos collaboratrices et collaborateurs.

Nous avons éveillé votre intérêt?

Si vous êtes membre de l'UCI et que votre entreprise emploie au moins deux personnes, procédez comme suit.

Si vous avez un courtier ou une courtière en assurances

Informez votre courtier/ère en assurances de cette offre. Il ou elle prendra directement contact avec Visana, qui lui fera parvenir une offre personnalisée.

Si vous n'avez pas de courtier ou de courtière en assurances

Adressez votre demande d'offre au secrétariat de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie: **bern-cci.ch**

Un/e spécialiste de cette offre, de la société BTAG Versicherungsbroker AG à Berne, prendra alors contact avec vous.